

Le 11 décembre 2020 à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la cantine, sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de convocation au Conseil Municipal : 04 décembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan

CAZORLA Dominique

CHABRIER Alexandre

CHARBONNIER Jérôme

DEFOND Marion

DEFOND Thérèse

GIBERT Maryline

MOREL Nathalie

PENT Damien

PERRET Clotilde

TORRE GOUTORBE Jeanine

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

#### **Ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
- Décision modificative budgétaire
- Indemnités de confection de documents budgétaires
- État d'assiette en forêt communale
- Validation des travaux de voirie 2021
- Finalisation des dossiers de subvention pour l'aménagement du stade
- Étude de devis pour l'installation de prises électriques dans les appartements de l'école
- Information sur la révision allégée de PLU et suites à donner
- Questions diverses

#### Ordre : Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### Ordre : Décision modificative budgétaire

Au compte 2152 - installation de voirie - suite à l'opération 210 « socle béton » sont affectés 1800€ et au compte 020 -dépenses imprévues, sont amputés 1800€.

#### Ordre : Indemnités de confection de documents budgétaires

Après délibération, le conseil municipal autorise le versement de 41,29 € d'indemnité de confection de document budgétaire pour l'année 2020.

## Ordre : État d'assiette en forêt communale

Après information prise auprès de l'ONF, la coupe irrégulière prévue dans la forêt communale (section 4 a) en 2021 est reportée en 2022. Contact sera repris début 2021 pour envisager le reboisement de la section 4 b.

## Ordre : Validation des travaux de voirie 2021

Autorisation du bon de commande n°29 concernant la validation des travaux de voirie pour la rue de Bessines (voie communale de la cité Tardy).

Montant des travaux de 23 964,50€ HT.

## Ordre : Finalisation des dossiers de subvention pour l'aménagement du stade

Après délibération, le conseil municipal va solliciter l'enveloppe de solidarité pour un montant de 9 600 € HT à hauteur de 53% et l'enveloppe territoriale pour un montant de 85 248 € HT à hauteur de 45%.

Pour l'installation d'un combiné Cage Basket + table de Ping-Pong sur la zone de loisir du stade, le devis de l'entreprise ESA a été retenu pour un montant 9 600€ HT.

## Ordre : Étude de devis pour l'installation de prises électriques dans les appartements de l'école

Demande de pose de prises supplémentaires dans les chambres :

Après délibération, le conseil municipal n'accorde pas cette demande (5 abstentions, 6 contre).

Concernant les modifications nécessaires dans deux appartements, le conseil municipal décide à l'unanimité de confier les travaux à l'entreprise E.M.G.T.

## Ordre : Information sur la révision allégée de PLU et suites à donner

Devant le grand nombre de demandes de tous ordres, sur les conseils du bureau d'étude qui l'a réalisé, le conseil municipal choisit d'initier une révision allégée du PLU. Des devis sont demandés auprès d'autres bureaux d'étude.

## Ordre : Questions diverses

- **Fermeture d'une partie du préau de stationnement derrière l'école**

La commission bâtiments prend en charge cette demande et se réunira le mardi 05/01/2021 à 19h00 à la mairie avec visite sur place.

- **Éclairage Rue François Vallas**

Un lampadaire public a été enlevé car il prenait l'eau. Le conseil municipal vote à l'unanimité le remplacement de cette lampe pour un montant de 754,22 € HT.

- **Élargissement du chemin de la Croix Rouge**

La commission voirie va prochainement se réunir afin d'étudier cette demande après concertation avec les riverains.

- **Voirie et ramassage des poubelles**

Suite à un problème lors du ramassage des poubelles du lundi 7 décembre, et après consultation avec la communauté de communes, les poubelles de certaines zones de la commune ont été exceptionnellement ramassées le mercredi 9 décembre.

Un problème de circulation du camion-benne se pose dans le haut de Calinon. Le chemin permettant de rejoindre la ligne du tacot sera amélioré avant le prochain jour de passage.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 29 Janvier 2021 à 20h30 à la cantine.

La séance est close à 00h00.